



# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 24 Septembre 2025

Conseillers municipaux en exercice: 19  
Votants : 17      Présents : 12      Procurations : 5

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 24 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Madame la Maire.

La séance a été ouverte à 20h47.

### Présents :

- Mesdames ABADIE, DELFINI, MARTELOZZO, ROSTAN, SAVARD
- Messieurs BRISARD, CANDIARD, DASSIEU, HEINIGER, PERIN, RAGOT, SUEL

### Procurations :

- Madame LACROIX qui donne procuration à Madame SAVARD
- Madame RUBIO qui donne procuration à Madame MARTELOZZO
- Monsieur KLEIN-MEYER qui donne procuration à Monsieur CANDIARD
- Madame FRITZ qui donne procuration à Monsieur SUEL
- Monsieur KLIMACEK qui donne procuration à Monsieur RAGOT

### Absents :

- Madame CAZENAVE
- Monsieur DAUBA

Secrétaire de séance : Véronique DELFINI

### 1. Approbation du Procès-verbal du 16 juillet 2025

Madame la Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance précédente.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

### 2. Délibération rapport d'activité de l'Assemblée générale de l'ARAC

Madame la Maire rappelle à l'assemblée que le rapport a été envoyé en même temps que la convocation. La commune est destinataire de ce rapport en tant qu'actionnaire de l'ARAC.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

**3. Délibération pour le loyer de l'oncologue**

Madame la Maire rappelle ses rendez-vous avec une oncologue spécialiste auprès des tribunaux pour les victimes pour qu'elle s'installe sur la commune.

Les échanges se sont concrétisés, la médecin est d'accord pour venir sur Pujaudran.

Elle viendra à partir de la fin d'année 2025 les samedis matin, après validation et acceptation de la commission départementale de l'Ordre des médecins.

Le conseil municipal délibère pour un loyer à hauteur de 100 € pour 4 demi-journées dans le mois.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

**4. Délibération pour les attributions de compensation**

Madame La Maire rappelle Conseil Municipal que, comme chaque année, il faut voter les attributions de compensation.

Il y a une légère différence par rapport à l'an dernier.

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

**5. Point sur l'avancée de l'étude faisabilité du futur groupe scolaire**

Madame La Maire informe de la venue du bureau d'étude le vendredi 19 septembre pour restituer une partie des résultats de la consultation auprès des personnes concernées à savoir :

- Enseignant.e.s, ATSEM, ALAE/ALSH
- Représentant.e.s des parents d'élèves et élèves
- Service technique opérant dans les bâtiments actuels
- Restauration
- Élu.e.s

Le bureau d'étude a aussi visité les locaux des écoles, restauration et ALAE/ALSH.

Madame la Maire a présenté au Conseil Municipal les premiers éléments du cahier des charges.

**6. Point sur les travaux au Battut**

Après la phase de concertation des habitants et les groupes de travail collectifs avec eux également, les travaux sont en cours. Les services du Département du Gers sont venus apporter leur expertise concernant l'implantation des écluses et des stops.

Il reste donc à installer la signalisation et à effectuer les marquages au sol.

D'autres réunions vont avoir lieu avec le Département pour améliorer la sécurité routière dans d'autres lieux de la commune tels que le chemin de l'autan, route de Mérenvielle.

**7. Réunion avec Alteal sur l'utilisation de la salle communale de la résidence intergénérationnelle**

Madame la Maire informe que la salle commune de la résidence du Clos de Gascogne va être rétrocédée à la commune même si elle restera propriété d'Altéal.

La commune prendra en charge le fonctionnement, les fluides et le ménage de la salle.

Un frigo va être installé en plus des plaques de cuisson.

La salle a une surface de 36m<sup>2</sup> et peut accueillir jusqu'à 39 personnes.

Il faudra élaborer un règlement intérieur

Dans la résidence, il y aura aussi un jardin partagé pour tous les habitants de la résidence.

Ce dernier ainsi que tous les espaces verts et les espaces extérieurs sont à la charge d'Altéal.

Madame la Maire précise qu'il n'y a pas de retard dans les travaux.

- Les signatures des baux vont se faire les 4 et 5 Novembre 2025
- La réception des travaux le 6 Novembre 2025
- La remise des clés le 24 novembre.

**8. Point RH**

➤ Entretien des bâtiments

Madame la Maire informe qu'un nouvel agent a été recruté pour remplacer la salariée de l'ancien prestataire de service.

➤ Agent technique

Madame la Maire indique qu'un agent des services techniques a fait une reconversion et son contrat prend fin le 05 octobre.

La commune est donc à la recherche d'un nouvel agent polyvalent avec une durée de travail de 35h par semaine.

➤ ATSEM

Madame la Maire explique qu'une des ATSEM a fait valoir son droit de préretraite progressive à partir de janvier 2026.

**9. Point crèche multiaccueil**

Madame la Maire informe que le COPIL a eu lieu et que l'étude topographique a été faite.

Le lancement du marché pour le maître d'œuvre va se faire prochainement.

Madame la Maire présente le calendrier prévisionnel du projet avec une ouverture prévue pour juillet 2018.

**10. Point sur la Communauté des communes**

➤ Rentrée ALAE Pujaudran et l'Isle-Jourdain

La rentrée s'est bien passée à Pujaudran même s'il n'y a pas de directeur et qu'un recrutement est en cours. Madame Montaut, cheffe du service enfance-jeunesse, assure l'intérim. Elle a opéré quelques changements pour améliorer le service.

➤ TILéo

Madame la Maire informe que le nouveau service TILéo a été inauguré et le service semble assez sollicité.

**11. Questions diverses**

➤ Opération haies gratuites pour les particuliers relancée par la communauté des communes : aide pour installer des haies au bord des champs ou dans les prairies. Cela concerne les opérations entre 100 et 1000 mètres linéaires.

➤ France Agrimer : la commune va bénéficier des prix de la plateforme Agrimer.

➤ Occit'Alim : la commune va bénéficier des prix de la plateforme régionale Occit'Alim en complément de ce que la commune commande aux commerçants du marché.

➤  
➤

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 Septembre 2025**

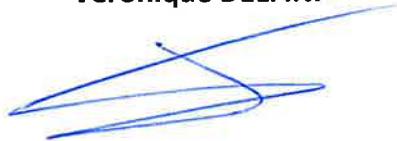
Conseillers municipaux en exercice: 19  
Votants : 17      Présents : 12      Procurations : 5

- Stade de foot : des travaux aux vestiaires du stade sont en cours : peinture, pose du carrelage, changement des pommeaux de douches et les poteaux des buts ont été repeints.
- Travaux rond-point du Roulage : mise en place d'une défense incendie ainsi que l'enfouissement des lignes électriques et d'eau.
- Tables salle des fêtes : devis a été fait pour 15 tables pliantes en plastique.

Fin de séance : 23h05

**Le secrétaire de séance**

**Véronique DELFINI**



**Madame la Maire**

**Muriel ABADIE**

